



www.amis-nature.org

Protection de l'environnement, lutte contre le dérèglement climatique

Un projet fédérateur pour les ANF.

Note du Président National à destination de tous les adhérents et responsables des AN France

Bonjour à toutes et à tous .

Une adhérente a interrogé la Fédération pour savoir si nous étions signataires de la campagne nationale "Villes apaisées, quartiers à vivre", lancée par l'ADEME.

(Voir lettre mensuelle de décembre 2023 et site ANF.)

Cette adhérente n'est pas la seule qui cherche à connaître la position des Amis de la Nature France sur les questions pourtant très récurrentes concernant le climat et l'environnement.

Lors de la réunion le 5 décembre du Bureau National, après discussion, nous avons décidé de signer cette pétition.

Tout comme nous avons signé la tribune " Se promener dans la nature n'est pas un crime" concernant les excès de l'application de la loi du 2 février 2023 ;

Tout comme nous soutenons avec nos amis de Grand Ouest, l'action de Surfrider concernant la protection des plages et du littoral.

Il y a sur l'ensemble du territoire des initiatives et des sollicitations de ce type auxquelles il serait important et valorisant de s'intéresser, et d'en faire un axe fédérateur.

Je précise que signer au nom de la Fédération n'est ni neutre, ni facile.

Ce n'est pas neutre : cela nous engage toutes et tous sur des objectifs communs avec d'autres signataires et nous devons nous assurer que les valeurs de ceux-ci ne sont pas en contradiction avec les nôtres , même si elles ne sont pas totalement superposables.

Ce n'est pas facile. Ainsi, certains membres du CA ou Présidents d'AL et certains adhérents, sont très réticents vis-à-vis de la notion d'engagement collectif, aussi faible soit-il, par crainte d'affichage ou de récupération politique.

De plus, cela nécessite de discuter, de convaincre sur des sujets dont on a moins l'habitude et plus impliquants que d'organiser une rando, un séjour, une soirée festive ou des travaux d'entretien de nos maisons.

A l'heure où la préoccupation est planétaire, les Amis de la Nature se doivent de s'engager, comme le colibri et sa goutte d'eau, dans la protection de l'environnement (c'est dans leurs statuts), dans la préservation du climat et de la biodiversité et dans la préservation de la libre circulation des citoyens dans nos montagnes, nos forêts et sur tout notre territoire.

Il n'est pas dans nos valeurs de se comporter en simple consommateurs de tourisme à coûts accessibles.

Autrefois, la Fédération Française des Amis de la Nature n'était pas restée inactive dans cette lutte pour la défense du climat.

En 2009, le Comité Directeur décidait de lancer l'élaboration d'un plan climat pour la FFUTAN, conformément à la motion 3 votée à l'unanimité au Congrès de Gérardmer.

En 2010, un plan climat en deux phases était construit, à partir des travaux du CD d'octobre 2009, en proposant aux sections, départements, régions, des exemples d'action, une fiche d'inventaire, une fiche propositions/engagement. (tout ceci toujours sur le site de la Fédération). Des sections, des régions ont répondu en envoyant les fiches inventaires de leurs actions, (39 à la première phase, 18 à la deuxième). Et puis plus rien...

Nous sommes en 2023. La Fédération Française a vécu des temps difficiles, et s'est battue pour sa survie. Maintenant elle doit reprendre sa place, et faire entendre sa voix dans la lutte contre le changement climatique.

Les actions individuelles ou au niveau des associations locales, ne doivent plus être nos seuls axes d'action. La Fédération des Amis de la Nature France doit en prendre sa part.

Certaines associations locales ou régions ont commencé la démarche : cela ne fait pas d'elles des inféodées à quelque parti politique que ce soit, mais cela donne un objectif commun aux AN, une raison de se fédérer, (nous en avons besoin) et d'attirer des plus jeunes, ce qui est indispensable à notre mouvement.

Par ailleurs, les associations locales qui possèdent des maisons sont comme tous les citoyens : incitées aux économies d'énergie. Les projets de travaux dans ce domaine sont soutenus par l'état, les régions et peuvent être accompagnés par le fonds de solidarité de la Fédération. Ces projets, ces travaux doivent être aussi l'objet d'une communication externe pour faire connaître nos efforts.

Entre les positions quelquefois extrêmes de L'IAN et l'absence des ANF sur le sujet, il y a de l'espace pour agir et le faire savoir.

Nous pourrions peut-être ainsi attirer et maintenir de nouveaux adhérents.

Alors que nos activités habituelles ne sont guère différentes de celles proposées ailleurs, ce serait une manière de plus de marquer notre différence citoyenne.

Cette note est envoyée à tous les adhérents, (y compris les membres des comités), dont la fédération possède l'adresse mail.

Pour les autres, l'information doit transiter par les présidents et les membres des comités qu'ils soient locaux ou régionaux.

Elle est mise en ligne sur le site national ainsi que sur la lettre électronique mensuelle.

Elle est envoyée aussi à chaque membre de l'atelier environnement qui a travaillé lors du congrès d'Evian,

Nous espérons des réactions et remontées d'initiatives et autres axes de travail. Nous les attendons avec impatience sur contact@amis-nature.org à l'attention du Bureau National.

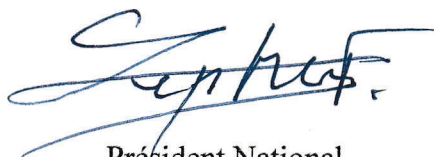
Nous espérons aussi avoir des volontaires pour former une petite équipe qui travaillerait sur ce sujet aux côtés de la Fédération.

Votre interlocuteur sur ce dossier est François Bérenger, secrétaire national francois.berenger76@gmail.com

Enfin, à l'aube de cette fin d'année, au nom du Bureau National et du Conseil d'Administration, je souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes, un début d'année 2024 prometteur pour vous-même et notre mouvement, ainsi qu'une excellente santé.

Amical Berg Frei

François Septier.



Président National

19 Décembre 2023